



Schémas de cohérence territoriale Une croissance démographique portée par les espaces périurbains

Auvergne-Rhône-Alpes comprend 56 Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) dans le périmètre desquels réside 96 % de sa population. Si les SCoT des espaces périurbains sous influence des grandes agglomérations connaissent une croissance démographique rapide, particulièrement dans le Genevois français, c'est le territoire du SCoT de l'Agglomération Lyonnaise qui par son poids est le plus important contributeur à la croissance démographique régionale. La croissance de la population des SCoT des autres grandes aires urbaines de la région est proche de la tendance nationale. À l'écart de l'influence des grandes villes, certains espaces ruraux et villes moyennes connaissent une stagnation voire un déclin démographique du fait du vieillissement de la population.

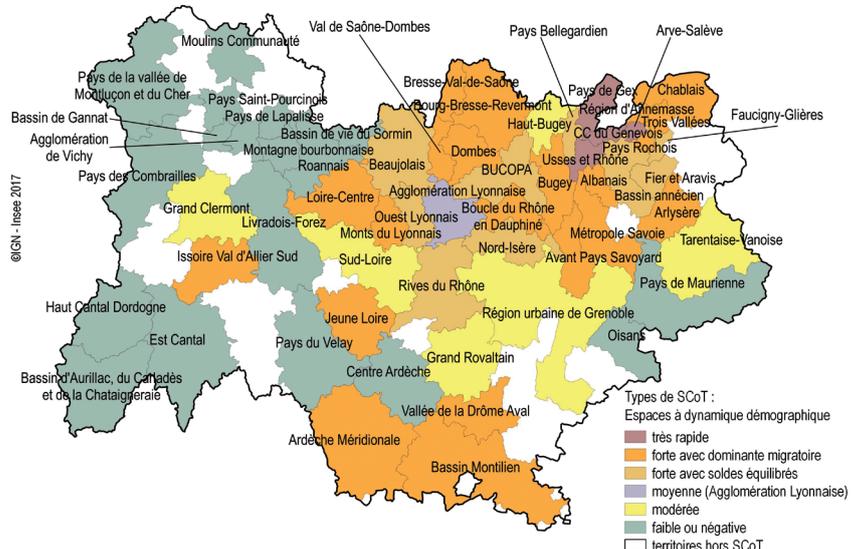
Simon Desgouttes, Stéphanie Depil, Insee

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) constituent le principal outil de planification stratégique des collectivités. La connaissance des évolutions démographiques des territoires qu'ils englobent est une priorité pour les acteurs publics. Elle est essentielle à la prise des décisions, visant l'accueil des nouveaux habitants, en matière d'équipements, de services à la population, de transport, de logement, d'éducation, d'aménagement durable et de transition énergétique. Dans la suite de cette analyse, on désignera indifféremment par SCoT l'outil d'aménagement et le territoire qu'il couvre.

56 SCoT ont leur siège en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces schémas concernent 96 % de la population de la région et 90 % du territoire. Au cours des quinze dernières années (1999-2014), la croissance démographique des territoires couverts par les SCoT est donc identique à la moyenne régionale (+ 0,8 % par an), et supérieure à la tendance nationale (+ 0,5 % par an en France métropolitaine).

1 Des profils d'évolution de population différents dans les SCoT d'Auvergne-Rhône-Alpes

Typologie des SCoT selon leurs caractéristiques démographiques



Note : La typologie a été réalisée à partir de l'analyse de quatre indicateurs : la population des SCoT en 2014, leur croissance démographique annuelle moyenne entre 1999 et 2014 ainsi que les contributions des soldes naturel et migratoire sur cette période. Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2014, SuDocUH (novembre 2016) pour les périmètres et les intitulés des SCoT

Cette croissance régionale soutenue se caractérise également par de fortes disparités d'évolution entre les territoires. En Auvergne-Rhône-Alpes, des espaces comme le Genevois français, parmi les plus dynamiques de France, en côtoient d'autres plus ruraux qui connaissent un déclin démographique prononcé (figure 1).

De très fortes croissances démographiques dans les SCoT sous influence genevoise

Au nord-est de la région, sous l'influence de la métropole de Genève, quatre SCoT connaissent depuis 1999 une croissance démographique extrêmement rapide, supérieure à 2,2 % en moyenne par an. Ce sont les SCoT du Genevois, du Pays de Gex, d'Arve-Salève et d'Usse et Rhône. Avec 4 000 habitants supplémentaires en moyenne chaque année, ces territoires représentent 7 % de l'accroissement démographique de la région alors qu'ils ne pèsent que 2 % de la population régionale. Ce dynamisme est essentiellement soutenu par la proximité de Genève, qui attire de nombreux actifs dans une zone frontalière se densifiant depuis les accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse.

Les SCoT du Genevois (autour de Saint-Julien-en-Genevois) et du Pays de Gex jouxtent la frontière avec le Canton de Genève et enregistrent les rythmes de

croissance les plus élevés de la région (respectivement 2,9 % et 2,8 % par an en moyenne). Leur croissance démographique s'est même accélérée sur la période plus récente (entre 2009 et 2014).

Le SCoT d'Arve-Salève connaît au contraire un ralentissement de sa croissance démographique du fait d'une saturation de l'espace contraint par le relief. Territoire périurbain peu dense, le SCoT d'Usse et Rhône profite à la fois de l'attractivité de Genève au nord et de celle d'Annecy au sud. Il est moins jeune que les autres, car l'excédent des naissances sur les décès est modéré, ce qui atténue légèrement sa croissance démographique (figure 2).

Des espaces à dominante périurbaine profitent de l'étalement urbain des grandes agglomérations

Dispersés sur l'ensemble du territoire régional, une majorité de SCoT se caractérisent par une croissance de population rapide, supérieure à la moyenne régionale, principalement soutenue par leur attractivité résidentielle. C'est en effet le solde migratoire particulièrement élevé de ces SCoT qui dynamise leur démographie. Leur solde naturel n'est pas nul pour autant. Seule exception, le SCoT de l'Ardèche Méridionale : à dominante rurale, il se distingue par une moyenne d'âge élevée. Il enregistre beaucoup moins de naissances que de décès, mais profite d'une forte

attractivité à l'égard des personnes de 55 ans ou plus.

Mis à part l'Ardèche Méridionale, ces SCoT ont souvent un profil périurbain. Ils bénéficient des nombreuses arrivées de familles et d'actifs qui quittent les agglomérations pour des espaces moins denses, parfois ruraux, éloignés des centres urbains. C'est particulièrement vrai pour les SCoT de l'Albanais, de l'Avant Pays Savoyard, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de Bresse-Val-de-Saône, de la Dombes, d'Issoire Val d'Allier Sud, des Monts du Lyonnais, de la Vallée de la Drôme Aval, du Bugey et des Trois Vallées.

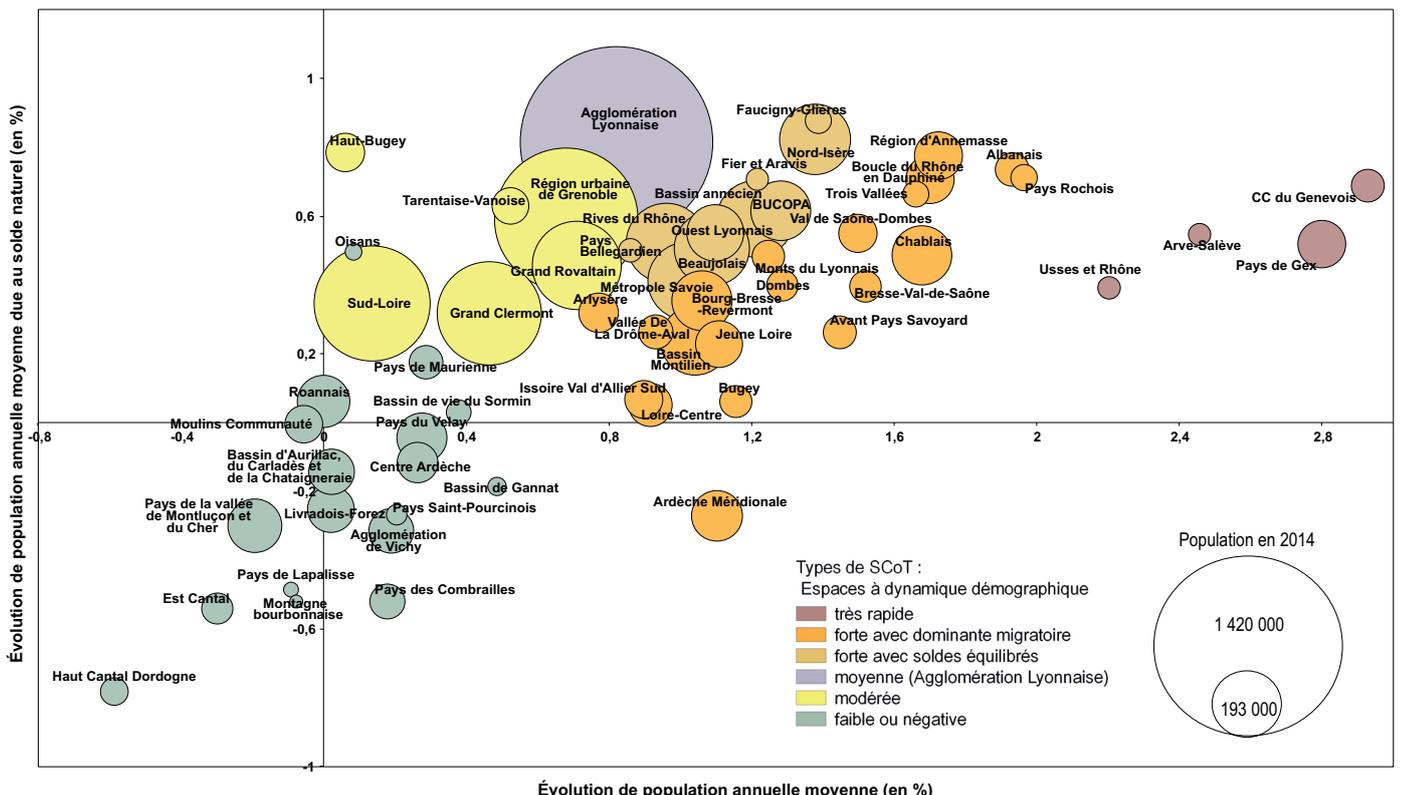
D'autres SCoT plus urbains, comme Arlysère et ses deux villes moyennes (Albertville et Ugine), Métropole Savoie (Chambéry, Aix-les-Bains), Région d'Annemasse, Bassin Montilien (Montélimar), Bourg-en-Bresse-Revermont, Chablais (Thonon-les-Bains, Evian) ou encore Pays Rochois (La Roche-sur-Foron), bénéficient également d'une croissance soutenue liée au dynamisme de l'agglomération qu'ils englobent.

Autour de Lyon et Annecy, des espaces mixtes aux deux soldes équilibrés

Autour de Lyon et dans le sillon alpin, une dizaine de SCoT bénéficient également d'une croissance de population supérieure à la moyenne régionale. Leur dynamisme démographique s'explique autant, voire

2 Les territoires à dynamique démographique faible ou négative sont pénalisés par leur solde naturel

Position des SCoT selon leur croissance démographique et la contribution de leur solde naturel



Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2014, SuDocUH (novembre 2016) pour les périmètres et les intitulés des SCoT

davantage, par leur solde naturel que par leur solde migratoire. Leur population est plus jeune que la moyenne régionale, ce qui alimente l'excédent naturel de ces territoires. Dans le même temps, leur attractivité s'est atténuée pour la plupart d'entre eux, du fait soit d'une urbanisation étendue comme pour le SCoT Rives du Rhône, soit d'un relief difficile (Fier et Aravis, Faucigny-Glières), soit du ralentissement de la dynamique d'une périurbanisation déjà ancienne (Nord-Isère, BUCOPA, Ouest Lyonnais). Tous ces phénomènes peuvent se combiner et expliquent le ralentissement ou la stagnation de la croissance démographique de ces SCoT sur la période plus récente.

Le SCoT du Pays Bellegardien profite à la fois d'une population jeune qui maintient un solde naturel excédentaire, et de la proximité de la frontière suisse. Les pertes d'emplois qui frappent l'agglomération de Bellegarde-sur-Valserine n'affectent pas la croissance démographique d'un territoire sur lequel Genève prend une influence croissante.

Le SCoT du Bassin Annécien est un cas particulier. C'est un territoire à dominante urbaine dont la ville centre demeure aussi attractive que la couronne. Sa croissance démographique s'est nettement accélérée sur la période récente, passant de 1 % en moyenne par an entre 1999 et 2009 à 1,6 % entre 2009 et 2014 sous l'effet du dynamisme économique et du rayonnement de l'agglomération d'Annecy. Sur la période récente, il fait l'objet également de l'installation de frontaliers.

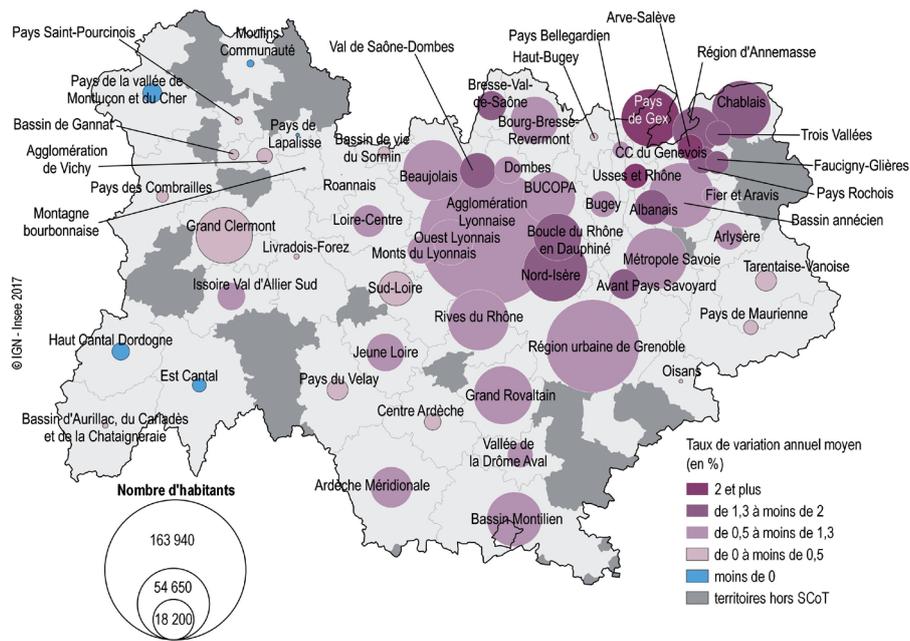
Une dynamique singulière de l'Agglomération lyonnaise avec une forte croissance démographique de la ville centre dans la période récente

Le SCoT de l'Agglomération lyonnaise, qui comprend la Métropole de Lyon et deux communautés de communes de l'est lyonnais (Pays de l'Ozon et Est Lyonnais), concentre un cinquième de la population régionale. Entre 1999 et 2014, sa croissance démographique est comparable à la moyenne régionale. Avec 11 000 habitants supplémentaires en moyenne chaque année, il pèse pour 20 % de l'accroissement de population de la région (figure 3). Comme la plupart des grandes agglomérations du pays, Lyon, avec sa population jeune, doit la quasi-intégralité de sa croissance à un solde naturel largement excédentaire.

Dans la période récente, sous l'effet d'un regain d'attractivité de sa ville centre, l'agglomération a connu une accélération significative de sa croissance démographique, peu commune pour un tel territoire. Alors que la progression démographique régionale a ralenti au cours de la période récente, celle de

3 Le SCoT de l'Agglomération lyonnaise concentre 20 % de la croissance démographique régionale

Évolution de population par SCoT entre 1999 et 2014



Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2014, SuDocUH (novembre 2016) pour les périmètres et les intitulés des SCoT

l'Agglomération lyonnaise est passée de 0,7 % en moyenne par an entre 1999 et 2009 à 1,1 % entre 2009 et 2014. Pendant cette période, la commune de Lyon, seule, a accueilli plus de 1 200 résidents supplémentaires chaque année par le jeu des migrations alors qu'elle en perdait 170 au cours de la période précédente.

Les grandes aires urbaines maintiennent une croissance modérée grâce à leur solde naturel

Quatre SCoT recouvrent d'autres grandes aires urbaines de la région : Région Urbaine de Grenoble, Sud-Loire (Saint-Étienne), Grand Clermont et Grand-Rovaltain (Valence). Leur croissance démographique est inférieure à la moyenne régionale. Elle est toutefois proche de celle-ci pour Grand-Rovaltain et Région Urbaine de Grenoble (+ 0,7 %), comparable à la moyenne nationale pour Grand-Clermont (+ 0,5 %), et plus faible pour Sud-Loire (+ 0,1 %). Ce sont des territoires plutôt jeunes dont l'attractivité est faible voire légèrement négative.

À l'intérieur de ces SCoT, les évolutions sont toutefois hétérogènes. Les centres urbains connaissent des déficits migratoires plus ou moins compensés par un excédent naturel alors que les couronnes périurbaines présentent souvent le schéma inverse, en particulier dans le SCoT Sud-Loire. Le déficit migratoire de ce dernier s'explique notamment par des nombreux départs de population qui touchent sa ville centre Saint-Étienne. En revanche, les communes périphériques des vallées du Gier et de la

Loire profitent de la périurbanisation et enregistrent une croissance démographique soutenue.

Le SCoT de Tarentaise-Vanoise, bien que rural et montagneux, présente un profil démographique similaire à celui des grandes aires urbaines, du fait notamment de la jeunesse de sa population. Le SCoT du Haut-Bugey est également un territoire jeune, centré sur la ville moyenne d'Oyonnax dont les difficultés économiques expliquent des migrations déficitaires. Elles sont cependant compensées par un excédent élevé des naissances sur les décès.

Des espaces ruraux ou sous influence des villes moyennes en perte de vitesse

Dans les espaces ruraux et dans certains territoires de ville moyenne, les évolutions de population sont faibles voire négatives. Cinq SCoT ont perdu des habitants au cours des quinze dernières années et douze ont enregistré une croissance de population inférieure à la moyenne nationale. Les SCoT ruraux subissent davantage que d'autres le vieillissement de la population. Ils sont en partie délaissés par les familles, les jeunes et les actifs, par manque d'offre de formation et d'emploi. Ainsi, ils ont plus ou moins de difficultés à compenser leur déficit de naissances. L'attractivité des SCoT du Bassin de Gannat, du Pays Saint-Pourcinois ou de Centre Ardèche leur permet de maintenir une croissance démographique modérée (entre 0,2 % et 0,5 % par an) alors qu'elle ne suffit pas à compenser un déficit naturel prononcé dans le Haut Cantal Dordogne, l'Est Cantal ou la Montagne bourbonnaise.

Les SCoT du Roannais, de Moulins Communauté, de Pays de Maurienne, du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Chataigneraie, du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher conservent un solde naturel positif. Mais leur attractivité est atténuée par les difficultés économiques de leurs villes centres qui ont subi d'importantes pertes d'emploi ces dernières années.

Au cours de la période récente, certains SCoT à dominante rurale du Massif Central profitent de l'étalement urbain de Clermont-

Ferrand. En effet, les communes au nord-ouest du Livradois-Forez et à l'est du Pays des Combrailles connaissent de forts gains de population alors que les autres communes de ces SCoT, plus éloignées de la capitale auvergnate sont en déclin démographique.

La situation démographique de l'Oisans est singulière. Ce petit SCoT rural de haute montagne accueille une population jeune qui lui permet de maintenir un excédent naturel comparable à celui des grandes agglomérations. Il pâtit cependant des

nombreux départs d'habitants qui quittent le territoire au profit d'espaces plus urbanisés et de moindre altitude. ■

Le mot du partenaire Les enjeux de politiques publiques des SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil de planification instauré par la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU en janvier 2000). Il permet d'anticiper l'aménagement de l'espace et de répondre aux enjeux de mise en cohérence des différentes politiques spécifiques (habitat, mobilité, aménagement commercial, environnement, paysages, etc.).

Depuis une quinzaine d'années, le législateur a renforcé de manière significative la portée et les objectifs des SCoT (priorité à la densification et à la maîtrise de la consommation d'espace, prise en compte de la trame verte et bleue, enjeux de transition énergétique, approche intercommunale, etc.). À compter de 2017, les communes non couvertes par un SCoT verront leur potentiel d'urbanisation limité. De nombreux SCoT sont actuellement en cours de révision, préparant ainsi une deuxième génération de projets, généralement plus exigeants.

Aujourd'hui, les SCoT sont également des outils à appréhender dans le contexte de la réforme territoriale :

- des intercommunalités élargies, aux compétences renforcées en planification spatiale (Plans locaux d'urbanisme intercommunaux - PLUi) ;

- la mise en place d'ici 2019, par le Conseil régional, du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), que les SCoT devront prendre en compte.

L'articulation de ces trois exercices spécifiques (PLUi, SCoT, SRADDET), à trois échelles territoriales différentes, est un enjeu pour l'aménagement durable des territoires.

Les services de l'État accompagnent et conseillent les collectivités dans l'émergence des projets de SCoT, leur élaboration et mise en œuvre. L'étude proposée ici vise à nourrir en amont ces exercices de planification, en produisant des données homogènes et récentes. Une seconde publication complètera cette analyse au second semestre 2017, basée sur les projections démographiques issues d'une nouvelle version de l'outil Omphale de l'Insee.

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Sources

Les SCoT retenus dans cette étude sont les territoires qui disposent d'un périmètre arrêté et dont le projet est **approuvé, en cours de révision ou d'élaboration** et dont le siège de l'Établissement public compétent, Syndicat mixte ou Établissement public de coopération intercommunale, est situé dans la région. Les périmètres et les intitulés proviennent de la source SuDocUH (base de données du suivi des documents d'urbanisme du ministère du Logement et l'Habitat durable), version extraite en novembre 2016 et alimentée par les Directions départementales des territoires. En 2017, les périmètres des SCoT sont susceptibles d'évoluer en lien avec la recomposition intercommunale en cours. Les territoires hors SCoT de la région ont une croissance démographique moyenne (0,2 % par an) nettement plus faible que la moyenne régionale. Ils sont de nature hétérogène.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés sur un territoire au cours d'une période donnée.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Un solde migratoire apparent est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Dans ce document, l'expression est abrégée par « solde migratoire ».

Une **aire urbaine** ou « **grande aire urbaine** » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédactrices en chef :

Sandra Bouvet et Laure Héлары

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Une croissance démographique soutenue en région Auvergne-Rhône-Alpes » *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n°1, janvier 2016
- « Le SCoT, un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire », ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, juin 2013
- « Les SCoT et les dynamiques de territoires au 1^{er} janvier 2013 », ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, janvier 2013

